

CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2009
Intervention de Yann DUBOSC pour Bussy Gagnant
VOTE DU BUDGET

Monsieur le Maire,
Mesdames et messieurs les élus,

Le vote du budget est un élément majeur dans la vie politique de notre ville. Il s'agit également d'un **moment de démocratie locale**, dans lequel la majorité municipale dévoile sa stratégie financière et fiscale pour l'année en cours.

Comme je l'ai dit lors des deux commissions des finances et lors de la séance de DOB, et comme je l'ai écrit sur mon blog, il est clair que la crise économique mondiale touche de plein fouet notre commune. Elle la touche d'autant plus gravement, que notre situation financière est déjà, au préalable, extrêmement fragilisée.

Vous l'avez dit, **les indicateurs sont en alerte** et nous devons tenir compte de cette dégradation pour ce budget 2009, dont je reconnais qu'il a dû être relativement difficile à construire.

En effet, comment allier des données aussi contradictoires :

- une baisse des recettes issues des subventions (-12%),
- une augmentation des recettes fiscales (+17%),
- une réforme, confirmée par le président de la République lors de son discours de Saint Quentin, de la taxe professionnelle et dont la compensation reste à déterminer (si le choix d'une dotation est pris, cela nous pénalisera car son caractère restera fixe (une évolution de 1 à 2%/an). Alors que Bussy bénéficie de bases fiscales très dynamiques en la matière, à hauteur de 41M€, et qui progressent de 10%/an)

Comment allier ces baisses de recettes dans un périmètre en constante évolution avec :

- une démographie en progression régulière,
- des dépenses de fonctionnement en évolution parallèle (espaces verts, voirie, ramassage des ordures ménagères confiées à un prestataire, entretien des locaux [gymnase, écoles, crèches]), soit +10%
- des dépenses d'investissement sur les opérations d'équipements qui baissent de -7%
- mais une nécessité d'investir qui ressort de ce budget puisque la Mairie vient de signer une convention pour le versement anticipé du FCTVA, ce qui implique un investissement à hauteur globale de 18 millions d'€.

1- Le Fonctionnement

Il nous a été précisé que la majorité allait prendre des engagements forts en ce qui concerne la maîtrise des dépenses de fonctionnement. Nous avons évoqué la nécessité de « partager les efforts » afin que les Buxangeorgiens ne soient pas seuls à payer la facture de la crise par la voie de la fiscalité locale.

Je constate toutefois que ces **dépenses de fonctionnement** évoluent de manière sensible en 2009 :

- elles progressent de **+10%** au global pour atteindre 37 millions d'€
- les dépenses concernant le 011, les charges à caractères générales, progressent à elles seules de +13% pour atteindre 18M€ (soit 2,4 M€ supplémentaires)
- par ex. +500 K€ de prestations entreprises (mais les échéances des contrats portent sur une année pleine), + 200K€ de locations immobilières, +250K€ de maintenance, +230K€ d'honoraires, + 60K€ de voyages, etc. **Il est pourtant des mesures symboliques à prendre essentiellement en période de crise et face à une progression des impôts**

La fiscalité locale, pour ce qui concerne les **recettes de fonctionnement**, progresse de **+5,5% en taux** sur des bases fiscales, a priori très dynamiques pour la TP, mais en stagnation pour les autres taxes. Ainsi, le produit global progresse de 17% pour atteindre 25M€ en 2009, soit +4,2M€.

Dans le même temps, les recettes issues des subventions et dotations diminuent de -12%, à 7,4M€ en 2009, soit - 1M€. Par exemple, la DSU a diminué de moitié entre 2008 et 2009, ce qui est un signe de sa disparition annoncée pour Bussy. Il n'y aura pas de compensation.

Ainsi, la situation de la section de fonctionnement pourrait se définir schématiquement par l'équation suivante :

- **+** des recettes fiscales en hausse
- **-** des subventions en baisse
- **-** pour des dépenses en hausse
- **-** des charges financières liées aux emprunts en hausse

Voilà l'équation qui nous donne des indicateurs budgétaires dans le rouge.

Du fait des non consommations de l'année précédente, ce qui est prudent, le BP 2009 parvient tout de même à dégager un **autofinancement** de plus de 2M€. Les puristes savent bien que cet autofinancement est très fragile et qu'il n'existe que par des ajustements budgétaires.

Que peut-on faire afin de limiter cet effet d'inflation des dépenses de fonctionnement, dont certaines sont incompressibles ? Il faut

agir sur des leviers que les décideurs locaux ont encore en main et déceler les marges de manœuvres internes/externes.

Un point relatif **aux marchés publics** doit être fait : l'un des aspects inhérent à la crise se trouve dans le constat que, notamment sur les travaux, mais aussi sur les prestations de service, les entreprises répondant aux offres de marchés le font avec une baisse des coûts évaluée entre 15 et 20%. Il serait intéressant de savoir :

- quelle est la part des marchés arrivant à échéances en 2009 ?
- quel est le bilan actuel et la stratégie future sur les opportunités offertes par la modification de la loi **n°2008-735 du 28 juillet 2008 relative aux contrats de partenariat (les PPP)** ?
- quelle est la part d'économies substantielles prévues?

Les **dépenses de personnel au 012**. Elles représentent 36% des dépenses de fonctionnement. Ce qui est peu, de prime abord (la moyenne nationale est à plus de 50%) mais ce chiffre doit être lu dans le cadre de l'externalisation des prestations à des entreprises privées.

Or je crois que cette externalisation est un choix intéressant aujourd'hui : je ne disais pas cela l'année dernière car la crise n'était pas encore effective. Les économies issues de la négociation lors des marchés devraient être importantes, comparées aux frais fixes de la masse salariale, surtout dans les collectivités territoriales.

Mais qui dit négociation, dit également négociateur :

- chaque entreprise prestataire doit être suivie, les clauses de son contrat épluchées afin de savoir si la prestation a bien été réalisée en quantité et en qualité ;
- chaque réalisation doit faire l'objet de contrôle sur place, etc.

Ceci n'est pas encore effectif, il me semble, dans l'organisation actuelle des services.

Bref, c'est un métier, donc a un coût, mais les retours sur investissement sont réels. De même, les agents qui montent les dossiers doivent également être formés aux demandes de subventions, notamment européennes.

Ma position sur le 012 (les frais de personnel) est que ce chapitre mériterait d'évoluer (vers des recrutements permettant de professionnaliser encore plus l'organisation des services) avec une évaluation des gains apportés par chaque recrutement.

Cela fait partie de la **rationalisation des dépenses**. D'autres pistes sont à étudier.

Agir à 360° sur la dette, c'est-à-dire rechercher toutes les solutions pour obtenir des gains de productivité en la matière. Je développerai ce point plus précisément dans le point 3 de mon intervention.

Un autre avantage de la crise réside dans le fait que les collectivités ne peuvent plus gérer les affaires publiques de la même manière. Elles doivent trouver tous les moyens pour sortir les moins affaiblies possibles de la tourmente. Je pense que Bussy a le potentiel pour le faire.

Monsieur le maire, vous avez la responsabilité de la conduite des affaires de Bussy, les choix que vous nous avez présentés vont engager le destin de notre ville pour plusieurs années.

Or, je ne ressens pas totalement une réelle et objective prise en compte par la majorité des paramètres induits par la crise dans ce budget 2009.

L'effort en matière de rationalisation des dépenses a indéniablement débuté mais il est, me semble-t-il, incomplet. Il aurait fallu essayer d'aller plus loin. Des mesures symboliques, mais porteuses de sens politique n'ont pas été prises, je le regrette.

L'ajustement budgétaire par l'impôt est nécessaire, mais de toute manière restera hors de proportion par rapport à la situation financière. Dans le même temps, la progression des charges à caractère générale est encore trop importante.

Lors de la deuxième commission des finances de jeudi dernier, il nous a été dit que ce budget 2009 est un budget de référence, sorte d'année zéro, qui devrait permettre de dégager un excédent de fonctionnement à terme, dont l'objectif est d'atteindre les 30% dans les années à venir.

Nous en prenons acte.

2- L'Investissement

Les dépenses prévues au budget 2009, soit 17,5M€ et 1M€ reporté de 2008, restent à un niveau moyen par rapport à notre strate car nous avons atteint un point critique de capacité d'investissement. Alors que le ratio de dépense d'équipement brut/population et de dépense d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement est en dessous de la moyenne de notre strate.

Le poids de l'emprunt 2009 pour financer les opérations est tel qu'il obère nos dépenses d'investissement.

Cela est très inquiétant et je ne pense pas que cela puisse revenir à la normale avant plusieurs années.

Lors des diverses commissions de finances, il a été évoqué la mise en œuvre d'un **PPI (plan pluriannuel d'investissement)** qui permettra d'avoir un réel outil de pilotage, afin de mettre en adéquation les besoins d'investissement avec les moyens adéquats.

Il ressort du Compte administratif 2008 un certain nombre de points qui me font dire que le budget 2008 a manqué de réalisme.

Cela est marqué notamment dans l'écart important entre le voté et le réalisé de cette année 08.

Les constats sont les suivants, pour mémoire :

- Les recettes d'investissement attendues ont été fortement surestimées.
- Les reports sont importants : ainsi, le volume des recettes d'investissement 07 non consommées alimente les recettes 08.
- Les investissements et les recettes d'investissement sont en forte réduction.
- La progression des recettes de fonctionnement sert à augmenter l'épargne de la Commune pour financer les investissements (et/ou freiner l'endettement, ce qui apparemment ne peut pas être encore le cas).
- Le résultat 2008 (40 K€) démontre que nous sommes passés d'un excédent budgétaire 07 à un relatif déficit budgétaire en 08.

Le budget 2009 doit être inversement marqué par plus de réalisme notamment dans la définition des besoins et des moyens alloués. Le PPI est l'un de ces moyens techniques, la mise en place de tableaux de bords en est un autre.

Comme je le disais en liminaire, les investissements 2009 restent à un niveau moyen, du fait de la baisse **de notre capacité à investir**. Je pense que la convention signée sur le versement anticipé du FCTVA va donner des possibilités d'inscrire, pour les prochains exercices, des crédits d'investissement nouveaux, donc des équipements nouveaux pour la population (je pense à la salle de spectacle, par exemple).

Les dépenses d'investissement suivent naturellement l'évolution de la démographie de Bussy. Que celle-ci soit choisie ou subie, est un débat dépassé. Aujourd'hui, c'est un fait.

Nous divergeons sur les stratégies à mettre en place, sur la « philosophie » de l'aménagement de notre territoire. Je suis plutôt enclin à penser que l'école allemande en l'occurrence est très pertinente sur ce sujet.

Il s'agit de penser la ville comme un tout interactif, **placer l'homme au cœur de son élaboration** :

- les espaces verts (pour que l'homme se sente bien dans la ville),
- puis l'activité économique (richesse essentielle du territoire),
- puis les équipements publics (service à la population)
- puis l'habitat et le traitement des conséquences qui en découlent (progression démographique maîtrisée, transports adaptés),
- le tout placé sous l'égide de la concertation avec la population (une nouvelle gouvernance).

C'est ce qui d'ailleurs prévôt dans la mise en œuvre des éco-quartiers et qui, je n'en doute pas, sera mis en œuvre pour le Sycomore.

Je sais également que tout cela n'a pas forcément été possible du fait de la volonté de l'Etat de « produire » du logement. Mais l'Etat doit reconnaître que ce qui a été fait en ce domaine doit maintenant trouver son équilibre dans les finances communales. Que chacun prenne ses responsabilités.

Or que constate-t-on : un **désengagement constant de l'Etat** dans les subventions voire les dotations. Cela ne touche pas que Bussy mais devient un phénomène récurrent et problématique sur notre commune.

Je constate également **l'équilibre « introuvable » des ZAC** puisque les bilans de l'EPA montrent un excédent important à son bénéfice et un déficit pour la ville qui a dû financer certains équipements relevant en principe de la responsabilité de l'aménageur.

Il en ressort plusieurs conséquences :

- l'étude des CA (2001/2008) et du BP 2009 démontrent que Bussy arrête d'investir à proportion de sa capacité de désendettement, qui est devenue aujourd'hui une peau de chagrin
- la marge d'autofinancement brute augmente en valeur absolue, mais toujours en décalé par rapport aux recettes de fonctionnement. Ceci est pourtant un indicateur placé au rouge.
- Bussy finance son développement par des ressources extérieures qu'elle ne maîtrise pas et qui suivent une tendance baissière.

3- L'endettement

Enfin, je conclurais sur un point fondamental de ce budget, le **niveau d'endettement**.

Les indicateurs sont au noir en la matière et il est nécessaire que vous nous donniez une vue à long terme des conséquences liées à l'endettement excessif de Bussy. On peut parler de surendettement.

J'ai pu constater dans les différents échanges que nous avons eus sur ce point que la Ville n'est heureusement pas polluée par des emprunts dits toxiques.

Je crois me souvenir que la part des emprunts à **taux fixe représente 60%** (et donc 40% pour les taux variables). Ce qui est un bon équilibre.

L'emprunt correspond à des recettes d'investissement : pour 2009, il sera nécessaire d'emprunter 12,6M€ contre 8,5M€ en 2008, soit +4,1M€ (+32,5%). La partie d'emprunt non réalisée sur 2008 se reporte sur 2009, ce qui explique ce pourcentage.

Cela signifie également que les effets se feront sentir sur le budget en 2010, ce qui diffèrera en partie une fragilité supplémentaire des finances communales.

Cela entraîne un remboursement en capital de la dette de 4,9M€ (en dépenses d'investissement) et 2,7M€ en remboursement d'intérêts (en dépenses de fonctionnement).

A cela s'ajoute le poids du différé d'amortissement qui représente, pour le public qui nous écoute, la part de la dette pour des équipements financés par Bussy mais qui relèvent de la responsabilité de l'EPA (1M€ par an). Cette part est inscrite dans le volume de la dette de la ville.

Il en ressort donc une capacité d'investissement réduite au minimum.

Que faire face à cette situation ?

Vous nous avez dit avoir la volonté de **créer un pool avec les partenaires bancaires de Bussy sous l'égide de la Caisse des Dépôts et Consignations.**

Pouvez-vous me dire :

- quelle est la feuille de route de ce groupe de travail ?
- quelles sont les grandes orientations qui sont prises (renégociations, étalement, SWAP, remboursement anticipé, etc.) ?

Une étude déjà ancienne préconisait pour Bussy des actions et un mode opératoire pour obtenir des gains en la matière :

- définir une stratégie d'emprunt (sélection, pénalités, gains attendus, type de refinancement en taux variable, fixe ou revolving)
- obtenir du Conseil l'autorisation de procéder aux opérations de réaménagement
- décider, une fois le réaménagement approuvé, en fonction de la trésorerie disponible, du financement ou non de ces pénalités
- consulter les banques pour un emprunt total du capital remboursé
- consolider par du revolving les dernières échéances des prêts pour repartir sur le nouvel emprunt
- etc.

Qu'en est-il aujourd'hui de cette stratégie ?

Il s'agit pour moi du poste budgétaire le plus sensible et sur lequel les marges de manœuvres sont faibles. J'avoue mon inquiétude pour les années à venir.

→ Je souhaite que la transparence envers l'opposition, qui a prévalu pour l'élaboration de ce budget, se poursuivre pour son exécution et en raison des conditions que je viens d'évoquer, nous ne voterons pas contre ce budget 2009, pour la première fois. Nous nous abstiendrons.

Je vous remercie de votre attention.
